



## Succession enfants mineurs et divorce

Par **sylvain**, le **09/09/2011** à **09:11**

Bonjour,  
je vais acquérir un bien immobilier. Je suis divorcé et j'ai deux enfants mineurs.  
Dans l'éventualité où je viendrais à décéder, qu'elles démarches et solutions existent pour que la mère de mes enfants ne soit pas tutrice légale des biens immobiliers et financiers revenant à mes enfants ?  
ai je la possibilité de nommer un membre de ma famille comme tuteur / administrateur de ces biens ?

avec mes remerciements

Par **mimi493**, le **09/09/2011** à **14:29**

Oui, voyez avec un notaire (testament, mandat de protection future)